

Communiqué de presse

Jeudi 16 août 2007

Pour une politique climatique réfléchie et efficace

La Suisse ne doit pas faire cavalier seul

La Suisse fait partie des pays les plus avancés en matière de protection du climat et de l'environnement. Nos émissions de gaz à effet de serre sont près de 50 % plus basses que la moyenne des pays de l'UE et représentent seulement un pour mille des émissions mondiales. Aussi la Suisse contribuera-t-elle le plus à l'atteinte des objectifs mondiaux en finançant des mesures de protection du climat dans des pays en développement et en transition. En effet, c'est dans ces pays que la plus forte augmentation des émissions est attendue et les coûts pour les diminuer y sont 10 à 20 fois plus bas qu'en Suisse. La Norvège montre l'exemple : elle entend compenser entièrement ses émissions d'ici à 2050.

L'évolution de la politique climatique du DETEC présentée aujourd'hui par le conseiller fédéral Moritz Leuenberger ne va pas dans la bonne direction. D'une part, elle ne correspond pas à l'évolution internationale, d'autre part, elle est onéreuse et peu efficace pour le climat. La stratégie proposée s'appuie pour l'essentiel sur une nouvelle taxe d'incitation, dont elle ne dévoile pas la portée. Le rapport du DETEC se fonde sur une taxe de moins de 210 francs par tonne de CO₂, ce qui correspond à 55 ct./litre de mazout environ. Les perspectives énergétiques de la Confédération, sur lesquelles se base le rapport du DETEC, prévoient cependant de multiplier les prix de l'énergie par deux ou trois au moins pour obtenir l'effet d'incitation souhaité.

Les taxes d'incitation sont problématiques dans le contexte de la politique climatique internationale. Aucun autre pays n'a choisi de miser en priorité sur une taxe d'incitation pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Qui plus est, le rapport du DETEC montre qu'il existe de bien meilleures stratégies (chap. 5). Nos principaux partenaires commerciaux (l'UE et les Etats-Unis) misent avant tout sur un système de commerce des droits d'émission, des normes de consommation et la promotion des technologies. La Suisse est le seul pays à introduire une taxe sur le CO₂, ce qui l'empêche de participer au système européen de commerce des droits d'émission. Par conséquent, l'introduction de la taxe proposée serait catastrophique pour la Suisse et il faut rejeter ce projet.

Le Conseil fédéral serait bien inspiré d'envisager d'autres options lorsqu'il choisira une stratégie le 12 septembre. Il faut creuser la possibilité de neutraliser nos émissions de CO₂ dans des pays en développement et en transition et en faire un axe prioritaire de notre politique climatique. Cette stratégie est efficiente et hautement efficace à l'échelle mondiale. L'économie propose son soutien à cette option, comme elle l'a déjà fait avec l'Agence de l'énergie pour l'économie et la Fondation centime climatique.

Pour toute question :

Urs Näf, 076 330 25 56

urs.naef@economiesuisse.ch